



---

## **Dimension parlementaire de la présidence allemande du Conseil de l'UE**

### **Programme de travail**

---

#### **Pour une Europe plus forte après la crise**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, l'Allemagne prend pour six mois la présidence du Conseil de l'Union européenne, à un moment où l'Europe et le monde font face à des défis qui sont sans équivalent dans l'Histoire. La propagation du coronavirus et la pandémie de Covid-19 ont des répercussions profondes sur la santé publique et sur l'évolution sociale et économique de tous les États membres de l'Union européenne.

Le Bundestag allemand et le Bundesrat rendent hommage aux victimes de la pandémie. Ils expriment leurs remerciements aux personnels des soins de santé et à tous ceux qui assurent des services fondamentaux aux personnes durant la crise.

La pandémie et ses conséquences nécessitent encore des mesures énergiques et d'ampleur, au niveau de l'Union européenne, mais aussi à l'échelon national, régional et local. Ensemble seulement, nous pouvons surmonter la crise, et nous devons renforcer la résilience de l'Europe, soutenir la cohésion économique et sociale, défendre et préserver nos valeurs européennes communes et notre mode de vie.

#### **I. Dimension parlementaire de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne en 2020**

Le Bundestag allemand et le Bundesrat poursuivent, dans des circonstances exceptionnelles, la tradition établie de la dimension parlementaire de la présidence tournante du Conseil de l'UE, et ils entendent approfondir et consolider le dialogue entre les parlements nationaux et avec le Parlement européen. La coopération interparlementaire revêt une importance particulière précisément en temps de crise. Le Bundestag allemand et le Bundesrat s'engageront résolument pour qu'ensemble, nous surmontions la crise actuelle et pour qu'ensemble, nous assumions notre responsabilité pour une reprise économique durable et pour la cohésion sociale dans tous les États membres de l'Union.

Dans ce contexte, le Bundestag allemand et le Bundesrat accueilleront – sous forme de visioconférence ou de réunions à Berlin, compte tenu des éventuelles limitations de contacts et de déplacements – les échanges entre parlements des États membres de l'Union européenne et le Parlement européen durant la présidence allemande du Conseil de l'UE, et ils seront les hôtes des conférences suivantes :

- Conférence interparlementaire pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), le 4 septembre 2020 (prev.), organisée par le Bundestag allemand,
- Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union européenne des parlements de l'Union européenne – Réunion des présidents (Présidents COSAC), le 14 septembre 2020, organisée par le Bundesrat en coopération avec le Bundestag allemand,

- 
- Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union européenne des parlements de l'Union européenne – Réunions des délégués COSAC de chaque parlement national et du Parlement européen (Plénière COSAC), du 29 novembre 2020 au 1<sup>er</sup> décembre 2020, organisée par le Bundestag allemand en coopération avec le Bundesrat,
  - Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination et la gouvernance économique dans l'UE, du 11 au 13 octobre 2020, organisée par le Bundestag allemand,
  - Groupe de contrôle parlementaire conjoint d'Europol, le 28/29 septembre 2020 (prev.), conférence organisée par le Parlement européen, sous la coprésidence du Bundestag allemand et du Bundesrat.

En outre, le Bundestag allemand conviera les présidents des commissions concernées des parlements nationaux et du Parlement européen à trois conférences, sur les sujets suivants :

- L'Europe dans la pandémie : Recherche et innovation pour un système de santé plus résilient (présidents des commissions de la santé, de la recherche et du numérique), le 7 septembre 2020, conférence organisée par le Bundestag allemand,
- Pacte vert et Politique agricole commune : Pour une Europe durable et neutre sur le plan climatique (présidents des commissions de l'environnement, de l'énergie, des transports et de l'agriculture), du 4 au 5 octobre 2020, conférence organisée par le Bundestag allemand,
- Pour une Europe sociale et équitable (présidents des commissions du travail et des affaires sociales ainsi que de la coopération économique et du développement), du 8 au 9 novembre 2020, conférence organisée par le Bundestag allemand.

## II. Priorités thématiques de la dimension parlementaire

En cohérence avec le nouveau programme stratégique 2019-2024 du Conseil européen, les orientations politiques et le programme de travail actualisé de la Commission européenne, le programme de dix-huit mois du trio de présidences de l'Allemagne, du Portugal et de la Slovénie, le programme de travail du gouvernement fédéral pour la présidence allemande du Conseil et la déclaration des Parlements d'Allemagne, du Portugal et de Slovénie sur la dimension parlementaire du trio de présidences, le Bundestag allemand placera les sujets suivants au cœur de la discussion interparlementaire dans le cadre de la dimension parlementaire de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne en 2020 :

- Sur fond de l'**expérience difficile commune de la pandémie de Covid-19**, nous tenons intensément à apporter notre contribution pour que les États membres et l'Union européenne soient globalement mieux préparés à des crises de cette nature. Nous nous pencherons à cette fin sur la poursuite du développement du mécanisme de protection civile de l'Union et sur les mesures de prévention des difficultés d'approvisionnement en médicaments et en produits médicaux. Nous voulons aussi discuter des possibilités d'une souveraineté stratégique de l'Europe dans le secteur sanitaire, qui peut, tout en respectant la responsabilité des États membres pour leurs propres systèmes de santé et de protection sociale, porter à un nouvel échelon la dimension européenne de la politique de santé et réduire les situations de dépendance de l'UE.

- 
- En parallèle, nous voulons échanger sur la manière dont nous pouvons renforcer le grand **potentiel de recherche** existant dans l'Union par des efforts coordonnés et des synergies au sein de la communauté européenne de la science et de la recherche, et améliorer ainsi fortement la capacité d'innovation au sein de l'Union européenne dans son ensemble.
  - De plus, l'attention doit être portée aux mesures visant à promouvoir une **relance économique durable** et à renforcer la résilience, la convergence et la capacité de concurrence et d'innovation des économies européennes.
  - Le prochain **cadre financier pluriannuel** constitue, avec les ressources propres et les programmes sectoriels, la base d'un cadre budgétaire moderne, équitable et ambitieux de l'Union. Afin de surmonter la crise, le cadre financier pluriannuel à venir doit contenir notamment un instrument de reconstruction supplémentaire et significatif, qui apporte une impulsion décisive à la redynamisation économique de l'Europe. Dans un esprit de solidarité, les aides sont adaptées en priorité aux régions et secteurs les plus durement touchés. Au niveau parlementaire, nous accompagnerons les négociations de manière constructive. Nous voulons ensuite travailler à une mise en œuvre rapide des actes juridiques relatifs au cadre financier pluriannuel et à la décision sur les ressources propres.
  - La **politique structurelle et de cohésion** reste un pilier important du budget de l'UE. Nous voulons engager un dialogue sur la manière dont le soutien accordé aux États membres et aux régions, qui a fondamentalement fait ses preuves, peut être orienté en fonction des nouvelles priorités, sans pour autant conduire à une rupture inutile de l'activité de soutien.
  - L'achèvement des discussions sur la **Politique agricole commune** 2021-2027 est une condition essentielle du succès du prochain cadre financier pluriannuel. Nous souhaitons un débat interparlementaire sur les possibilités d'améliorer la résilience de l'agriculture et la vitalité des régions rurales de l'Union européenne, qui sont d'une importance fondamentale pour la préservation de la cohésion territoriale et pour l'accès à une alimentation sûre, accessible et produite selon des méthodes durables.
  - La **démocratie**, les **droits de l'homme** et l'**État de droit** sont les fondements de notre liberté, de notre sécurité et de notre prospérité en Europe. Nous serons engagés en faveur d'une application intégrale de nos valeurs communes et nous discuterons de nos possibilités d'action pour renforcer effectivement l'État de droit dans l'Union européenne. Dans le contexte des échanges interparlementaires, nous aurons un débat sur l'introduction, à l'intérieur du cadre financier pluriannuel, d'un mécanisme de protection contre des manquements généraux à l'État de droit dans les États membres.
  - Le changement climatique et les défis qui l'accompagnent réclament de notre part une action commune déterminée. C'est pourquoi la proposition d'un **pacte vert pour l'Europe** et ses objectifs de neutralité climatique à l'horizon 2050 ainsi que la revue à la hausse des ambitions pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2030, qui constituent le cadre de la future politique climatique de l'UE, doivent être une priorité de nos discussions parlementaires. Celles-ci incluront également un échange sur les mesures pour une transition juste et socialement équi-

---

librée, pour le renouvellement du programme de croissance et d'investissements et la concrétisation d'un développement durable compétitif ainsi que pour la protection de la biodiversité et des ressources naturelles.

- En lien avec les objectifs du pacte vert pour l'Europe, nous voulons discuter des stratégies pour une **mobilité** sûre, durable et intelligente, y compris l'encouragement de carburants et de motorisations alternatives durables.
- Nous voulons apporter une contribution au développement ultérieure de la **politique** européenne **de l'énergie**, et discuter notamment de la question de la réalisation d'une Union européenne de l'énergie à travers un marché européen de l'énergie intégré, interconnecté et fonctionnant correctement, qui soit ciblé vers des formes d'énergie durables et vers la neutralité climatique.
- Nous encouragerons une discussion sur les chances et les défis de la **transformation numérique** dans tous les domaines de l'économie et de la société.
- La crise du Covid-19 entraîne de lourdes conséquences socio-économiques, qu'il faut combattre dans un esprit de solidarité. Afin de concrétiser le **socle européen des droits sociaux**, nous examinerons comment nous pouvons construire une Europe équitable et sociale qui renforce la convergence et la cohésion sociales. Cela concerne en particulier la transition ordonnée vers la neutralité climatique et une économie de plus en plus numérisée, mais aussi le défi du changement démographique et les instruments permettant de garantir la sécurité sociale en période de chocs économiques. En outre, nous favoriserons un échange d'expériences entre les parlements sur les systèmes efficaces d'aide sociale de base.
- Nous revendiquons de façonner une Europe équitable et sociale dans un monde globalisé ; cela inclut également la responsabilité pour **la durabilité et des conditions de travail équitables tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales**. Compte tenu des effets à long terme de la pandémie de Covid-19 sur l'économie mondiale, nous voulons examiner quelle contribution peut apporter l'Europe, dans le cadre de la coopération internationale, au renforcement des chaînes de valeur et d'approvisionnement intégrées au niveau mondial dans la lutte contre la crise du coronavirus.
- Avant l'éclatement de la pandémie de Covid-19, la Commission européenne a entamé un processus d'évaluation de l'efficacité de l'actuel **cadre de la surveillance de la politique économique et budgétaire** (Pacte de stabilité et de croissance). Quand nous aurons surmonté la crise ensemble, il importera à moyenne échéance de trouver les voies d'un retour à l'assainissement budgétaire et à la viabilité à long terme. À cette fin, nous voulons nous appuyer sur l'initiative de la Commission européenne et discuter ensemble des mécanismes par lesquels nous pouvons assurer de façon pérenne des finances publiques solides et une croissance durable, éviter les déséquilibres macroéconomiques, promouvoir la convergence entre États membres de leurs performances économiques et assurer une coordination plus étroite de la politique économique dans la zone euro.
- L'action de la Banque centrale européenne revêt une importance fondamentale pour la préservation à long terme de la stabilité des prix dans la zone euro. C'est pourquoi nous voulons

---

continuer d'accompagner de manière constructive le processus de révision de la **stratégie de politique monétaire** de la Banque centrale européenne tout en respectant pleinement son indépendance.

- Nous voulons œuvrer à la mise en place d'un cadre efficace pour garantir une **fiscalité équitable et efficace** dans le marché intérieur, en particulier dans le contexte d'une économie de plus en plus numérique. Dans le même temps, nous voulons aborder les questions de la fraude et de l'évasion fiscales et de la lutte contre le blanchiment d'argent.
- Dans le **domaine de la sécurité intérieure**, le renforcement de la prévention, de la détection et de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, en particulier le terrorisme d'extrême-droite, ainsi que les crimes de haine, l'antisémitisme et la criminalité transfrontalière, est essentiel à la protection de notre société ouverte. Dans le cadre de la prochaine révision du règlement Europol, nous souhaitons entamer une discussion sur le renforcement de la coopération policière opérationnelle, mais aussi aborder les questions liées aux poursuites pénales dans l'espace numérique. La **coopération judiciaire** des États membres par le biais d'Eurojust et le début des activités du **Parquet européen** à la fin de l'année doivent également être suivis à l'échelon parlementaire.
- Rappelant la décision du Conseil du 25 mars 2020 d'ouvrir les **négociations d'adhésion** avec l'Albanie et la Macédoine du Nord et la déclaration de Zagreb du 6 mai 2020, nous réaffirmons notre large soutien à la perspective européenne des Balkans occidentaux. Nous voulons accompagner les négociations d'adhésion de manière constructive et soutenir l'engagement de l'UE à promouvoir le changement politique, économique et social dans la région.
- Nous souhaitons un échange de vues sur la position de l'Europe dans le monde, où l'**UE, acteur mondial**, a la responsabilité particulière de promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe dans le monde, de favoriser un commerce fondé sur des règles ouvert, ambitieux et équitable et de faire avancer de nouvelles initiatives pour promouvoir le multilatéralisme, les droits de l'homme, la démocratie et la sécurité.
- Les relations de l'Union européenne avec les pays du continent africain et l'Union africaine revêtent une importance particulière. C'est pourquoi nous voulons aborder la **stratégie UE-Afrique**, qui définit des mesures pour une croissance durable et des investissements, pour la création d'emplois et l'éducation, et pour la recherche de solutions communes aux questions du climat, des migrations et de la mobilité.
- Les relations de l'Union européenne et de ses États membres avec la **Chine** sont caractérisées à la fois par des chances et par des défis. Dans la perspective du sommet UE-Chine du 14 septembre 2020, nous voulons aborder la stratégie de l'UE pour la connectivité de l'Asie et les négociations sur un accord de protection des investissements avec la Chine.
- La migration et l'asile restent des défis majeurs auxquels l'Europe est confrontée. Le Bundestag allemand souhaite s'engager, dans le cadre d'une **Conférence de haut niveau interparlementaire à Bruxelles sur la migration et l'asile en Europe**, dans un processus de discussion ouvert et inclusif en coopération avec le Parlement européen et éventuellement la Commission

---

européenne ainsi que les autres parlements du trio de présidences en faveur de solutions durables. Celles-ci devraient inclure aussi bien une réforme équitable et durable du système d'asile européen que d'autres aspects tels que la lutte contre les causes des migrations, la gestion des frontières extérieures, les canaux de migration légale ou la politique de raccompagnement. Les propositions de la Commission européenne pour un nouveau pacte sur l'immigration et l'asile pourraient servir de base à cet effet.

- Eu égard aux attentes du programme stratégique 2019-2024 concernant le rôle de l'UE en tant que partenaire mondial compétent et fiable pour la paix et la sécurité, nous souhaitons procéder à un échange de vues avec les parlements nationaux et le Parlement européen sur la manière dont on peut développer davantage la **Politique de sécurité et de défense commune** pour répondre aux crises de manière appropriée et résolue, tout en respectant le partenariat transatlantique en matière de sécurité.
- Le 31 janvier 2020, le **Royaume-Uni** a quitté l'Union européenne. Notre volonté commune de développer la relation la plus étroite possible avec le Royaume-Uni nécessite la conclusion d'un accord de partenariat global qui entre en vigueur à la fin de la période transitoire, le 31 décembre 2020. Nous accompagnerons de manière constructive les négociations au niveau parlementaire et veillerons à ce que l'intégrité du marché intérieur soit maintenue. Une fois qu'un accord aura été conclu, nous veillerons à ce que les actes juridiques nécessaires soient rapidement mis en œuvre. Nous insisterons aussi pour que les citoyens et les entreprises soient préparés de manière adéquate à la période qui suivra la phase de transition.

### III. Unie dans la diversité

La paix, la liberté et la prospérité, ainsi que l'unification de 27 États membres dans toute leur diversité, telles sont les grandes réalisations de l'unification européenne. Elle a créé un esprit commun entre les citoyens et a permis de surmonter les antagonismes. Elle est fondée sur des valeurs européennes communes, en particulier l'État de droit et la démocratie, ainsi que sur les droits et libertés fondamentaux, qui sont les fondements de nos sociétés ouvertes. Nous y sommes particulièrement attachés, surtout à un moment où l'Union européenne est confrontée à d'énormes défis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

« Notre chance pour nous, citoyennes et citoyens de l'Union européenne, c'est d'être unis ». Ce principe essentiel de l'unification européenne, que les chefs d'État et de gouvernement ont formulé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la conclusion du traité de Rome, continue aujourd'hui à guider notre action commune, par laquelle nous voulons continuer à façonner notre Union européenne. C'est pourquoi le Bundestag allemand et le Bundesrat soutiennent les projets visant à utiliser la conférence sur l'avenir de l'Europe comme un forum de débat démocratique auquel les citoyens et les responsables politiques à tous niveaux peuvent participer et échanger leurs points de vue sur les réformes et les priorités dans la poursuite du développement de l'intégration européenne. Le Bundestag allemand et le Bundesrat joueront un rôle actif dans ce processus de discussion et réaffirmation qu'une participation équilibrée des parlements nationaux à la conception et à la conduite de la conférence est une condition essentielle de son succès, précisément parce que cette conférence vise à trouver des réponses aux défis auxquels l'Union est confrontée et que nous voulons travailler pour obtenir des résultats ambitieux. Des modifications des traités devront également être envisagées. Il nous faudra la coopération étroite de tous les États membres de l'Union, du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest de l'Europe. Nous avons besoin de la force des institutions communes et de la vitalité de la société civile pour pouvoir transmettre

---

aux générations futures une Europe pacifique, libre et prospère. C'est dans cet esprit que le Bundestag allemand et le Bundesrat accompliront au cours des six prochains mois leur mission dans le cadre de la dimension parlementaire de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne.